



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Service architecture et développement durable

Affaire suivie par : Christophe Grange

Tél. : 02 99 29 67 73

Courriel : architecture.bretagne@culture.gouv.fr

Rennes, le

19 JUIN 2023

Le Préfet

à

**Monsieur le Préfet du Finistère
Préfecture du Finistère
42 Bd Dupleix
CS 16033
29320 QUIMPER**

Objet : Organisation de l'enquête publique du Site patrimonial remarquable (SPR) de CHATEAULIN

Monsieur le Préfet,

La commune de CHATEAULIN a délibéré le 11 décembre 2017 pour engager la création du site patrimonial remarquable (SPR). Le 10 mars 2022, le conseil municipal arrête le périmètre du SPR tel que défini par les chargés d'étude et le 05 avril 2022, les élus communautaires de Pleyben-Châteaulin-Porzay émettaient un avis favorable au périmètre d'instauration du SPR.

La commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) a examiné ce projet de SPR le 25 mai dernier. Ses membres ont émis un avis favorable à l'unanimité au projet de classement du SPR.

En application des articles L.631-2 et R.631-2 du Code du Patrimoine, je vous transmets le dossier de création du SPR de CHATEAULIN afin que vos services puissent organiser l'enquête publique préalable à son classement par arrêté de la Ministre de la Culture.

Je vous informe que les frais liés à l'enquête publique (frais de parution dans la presse locale de l'avis d'enquête publique et indemnisation du commissaire enquêteur) sont pris en charge par la DRAC Bretagne. En conséquence, les factures de parution et la notification d'indemnisation du commissaire enquêteur devront être adressées au service architecture et développement durable de la DRAC Bretagne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice régionale des affaires culturelles

Isabelle CHARDONNIER

Copie à : Monsieur l'architecte des bâtiments de France du Finistère

Direction régionale des affaires culturelles
Hôtel de Blossac, 6 rue du Chapitre, CS 24405
35044 RENNES cedex
Téléphone 02 99 29 67 67
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>